SIVOM Des Deux Cantons 2015/

Délibération du Comité Syndical
Séance du 1er juin 2015

Délégués du Sivom : 27
Délégués en exercice
Concernant la compétence
Présent : 18
Votant : 23

Détail des votes
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Béthune le :
10/06/2015
Et publication du :
11/06/2015

Le Président
D. DELECOURT

L'an deux mil quinze, le 1er juin, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Sivom des 2 cantons s'est réuni à la salle du comité syndical, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux délégués le 26 mai 2015.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du Sivom le 26 mai 2015.

Présents : Messieurs Yves MARLIERE, Jean-Michel LEGRAND, Fabrice BAVIERE, Jean-Marc BLONDIAU, Gilles GOUDSMETT, Philippe DRUMEZ, Dominique DELECOURT, Jean Michel DUPONT, Albert VIVIER, Jacques HERBAUT, Frédéric WALLET, Gérard VINCKE, Bruno TRACHE, Guy WAREIN, Alain DE CARRION, Alain DEGUERRE, et Mesdames Ewa VIVIER, Sylvie CRETON.

Absents excusés : Messieurs Yves DUPONT, Jean-Louis COURTOIS, Daniel DELCROIX, Jean-Marie DOUVRY, Michel GEORGE, Léon COPIN, Gérard DELAHAYE, Samuel OBLED, et Madame Corinne BILLAUD.

Procuration : Monsieur Yves DUPONT à Monsieur Yves MARLIÈRE
Monsieur Jean-Louis COURTOIS à Monsieur Jean-Michel LEGRAND
Monsieur Daniel DELCROIX à Monsieur Jean-Marc BLONDIAU
Monsieur Michel GEORGE à Monsieur Frédéric WALLET
Monsieur Léon COPIN à Monsieur Bruno TRACHE.

A été nommé secrétaire : Monsieur Albert VIVIER.

2015/06/N°9

Domaine d'Intervention : FINANCES

**ACTION « JOURNEE D'ECHANGES 2015 »
POUR LES BENEFICIAIRES DU REVENU SOLIDARITE ACTIVE ET LES ATELIERS D'INSERTION SOCIALE DU TERRITOIRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'instar des années précédentes et conformément aux attentes des institutions partenaires, la journée d'échanges permet la rencontre d'ateliers.

2015
PREVISIONNEL DES ACHATS JOURNEE D'ECHANGES

Aménagement extérieur		
chaises et tables	SIVOM	682,52 €
CHAPITEAU 128 M2	SIVOM	
Restauration et fournitures diverses		
déjeuner, boissons fournitures diverses (confections animations)		500,00 €
Invitations et assurance		
Affranchissement tarif 2015 (0,76 euro) Assurance	SIVOM	201,00 €
TOTAL GENERAL TTC (en euro)		1 383,52 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'autoriser le Président du SIVOM à organiser l'action sur le site.
- D'autoriser le Président à engager l'ensemble des dépenses pour l'organisation de cette journée.

Les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Au registre suivent les signatures

Le Président

D. DELECOURT

REÇU LE 10 JUIN 2015

SOUS PREFECTURE DE BETHUNE PAS-DE-CALAIS

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille.